

<http://46.105.83.158/spip/spip.php?article4677>



# Elections professionnelles : les étapes indispensables

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: dimanche 9 novembre 2014

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les **élections professionnelles** se dérouleront du **27 novembre au 04 décembre**. Ces élections revêtent une grande importance pour notre profession en général et notre organisation syndicale en particulier. Pas un vote des adhérents ne doit manquer. *Les différents votes et leur rôle est rappelé dans le document en pièce jointe.*

Afin de pouvoir voter, **2 étapes essentielles** :

– **créer son espace électeur.**

Aujourd'hui, le nombre d'espace électeur activé reste trop faible. Pour le créer, c'est très simple : munissez-vous de votre adresse électronique professionnelle et suivez notre **pas à pas** (*en bas d'article*)

Relevez soigneusement votre **mot de passe électeur**, il vous sera nécessaire pour voter.

– **recupérer sa notice de vote.**

Elle doit vous être remise dans votre établissement contre émargement au cours de la semaine prochaine (ou par adresse postal ou par mel dans certains cas).

Elle contient votre **identifiant électeur**.

En cas de perte ou de non réception de la notice de vote, vous pourrez récupérer votre **identifiant électeur** en vous connectant à votre **espace électeur**.

# Pour voter, avoir un mot de passe électeur et un identifiant électeur sont indispensables.

La création de votre espace électeur est donc une étape incontournable.

N'attendez pas, créez-le dès maintenant.